

Le jeudi 29 juin deux mille vingt-trois, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation,  
23 juin 2023

Étaient présents :

Mme Hélène AUBRY, Mme Mireille BAUDRY, M. Éric BLONDEL, M. Didier BOQUET, M. Christian CAPRON, Mme Sylvie CHRISTIAENS, Mme Céline CIVES, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Lionel DURAME, Mme Chantal DUTOT, Mme Émile DUTOT, M. Dominique GALLIER, Mme Fanny GENET-LACAILLE, M. Christophe GIRARD, M. Paul GONCALVES, M. Sylvain HEMARD, M. Louis Marie LE GAFFRIC, Mme Dominique LEPEME, Mme Brigitte MALOT, M. André RIC, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, Mme Carol TARAVEL-CONDAT, M. Jacques TERRIAL.

Date de publication  
sur le site internet de la  
ville,  
06 juillet 2023

Nombre de conseillers  
En exercice 29  
Présents 24  
Votants 27

Procurations :

M. Alexandre VOIMENT à Mme Céline CIVES, Mme Steffie HAMEL à Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, M. Luc HITLER à M. Didier BOQUET.

Excusés :

M. Thierry DUPRAY, Mme Aurore LAINE

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.

DL2023-064

Protocole transactionnel – Réparation pare-brise

Lors d'un débroussaillage des caniveaux, le pare-brise d'un véhicule d'un tiers qui passait a été impacté. Un constat a été effectué. Un devis de réparation du pare-brise a été produit pour un montant de 91 euros.

Afin de maîtriser notre sinistralité, compte-tenu de la franchise, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de régler directement la réparation afin de réparer le préjudice et, pour ce faire, demande au Conseil municipal :

- De l'autoriser à signer un protocole transactionnel.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve la proposition de Monsieur le Maire.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Bastien CORITON



*Bastien Coriton*

Le secrétaire de séance,  
Didier BOQUET

*Didier Boquet*